

GalVan-Plus

| | | | |
|---------|-------------------|---|--------------------|
| Version | Date de révision: | Date de dernière parution: 2021-06-24 | Date d'impression: |
| 1.1 | 2021-11-17 | Date de la première version publiée: 2021-06-24 | 2021-11-18 |

SECTION 1. IDENTIFICATION

Nom du produit : GalVan-Plus

No. d'article : 349051

Autres moyens d'identification : Donnée non disponible

Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Nom du fournisseur : Klüber Lubrication NA LP
9010 CR 2120
Tyler, Texas 75707
Phone: (903) 534-8021
Fax: (903) 581-4376

32 Industrial Drive
Londonderry, NH 03053
Phone: (603) 647-4104
Fax: (603) 647-4106

Adresse e-mail de la personne responsable de FDS : mcm@us.kluber.com
Material Compliance Management

Numéro d'appel d'urgence : +1-517-545-7070 NCEC

Utilisation recommandée du produit et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée : Produit de nettoyage

Restrictions d'utilisation : Réservé aux utilisateurs professionnels.

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classement SGH en conformité avec les règlements sur les produits dangereux

Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux : Catégorie 1

Lésions oculaires graves : Catégorie 1

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique : Catégorie 3 (Système respiratoire)

Éléments d'étiquetage SGH

GalVan-Plus

Version 1.1 Date de révision: 2021-11-17 Date de dernière parution: 2021-06-24 Date d'impression: 2021-11-18
 Date de la première version publiée: 2021-06-24

- Pictogrammes de danger :  
- Mention d'avertissement : Danger
- Mentions de danger : Peut être corrosif pour les métaux.
 Provoque de graves lésions des yeux.
 Peut irriter les voies respiratoires.
- Conseils de prudence : **Prévention:**
 Conserver uniquement dans le récipient d'origine.
 Éviter de respirer les vapeurs.
 Porter un équipement de protection des yeux/ du visage.
- Intervention:**
 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin.
- Stockage:**
 Garder sous clef.
- Élimination:**
 Éliminer le contenu/ récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Autres dangers

Aucun(e) à notre connaissance.

SECTION 3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

- Substance/mélange : Mélange
- Nature chimique : eau
 Acide.

Composants

| Nom Chimique | Nom commun/Synonyme | No.-CAS | Concentration (% w/w) |
|---------------------|---------------------|----------|--------------------------------------|
| Chlorhydrate d'urée | Urée, chlorhydrate | 506-89-8 | Secret commercial** (>= 10 - < 30 *) |

* La concentration ou la plage de concentration réelle est retenue en tant que secret industriel

** Voir la Section 15 pour des renseignements concernant le CCRMD.

GalVan-Plus

| | | | |
|----------------|---------------------------------|--|----------------------------------|
| Version 1.1 | Date de révision: 2021-11-17 | Date de dernière parution: 2021-06-24 Date de la première version publiée: 2021-06-24 | Date d'impression: 2021-11-18 |
|----------------|---------------------------------|--|----------------------------------|

SECTION 4. PREMIERS SECOURS

| | |
|---|--|
| En cas d'inhalation | : Déplacer la personne à l'air frais. Si des signes/symptômes persistent, requérir une assistance médicale. Coucher la personne concernée et la maintenir au chaud. En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin. Maintenir l'appareil respiratoire dégagé. Respiration artificielle en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire. |
| En cas de contact avec la peau | : Enlever immédiatement tout vêtement souillé. Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. Faire immédiatement appel à une assistance médicale en cas d'apparition d'une irritation qui persiste. Laver les vêtements avant de les remettre. Nettoyer méticuleusement les chaussures avant de les réutiliser. |
| En cas de contact avec les yeux | : Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau, également sous les paupières. Pendant au moins 10 minutes. Faire immédiatement appel à une assistance médicale. |
| En cas d'ingestion | : Amener la victime à l'air libre. En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin. Maintenir l'appareil respiratoire dégagé. Ne PAS faire vomir. Se rincer la bouche à l'eau. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. |
| Principaux symptômes et effets, aigus et différés | : Pas d'information disponible. Aucun(e) à notre connaissance. |
| Avis aux médecins | : Pas d'information disponible. |

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

| | |
|----------------------------------|---|
| Moyens d'extinction appropriés | : Pulvériser de l'eau ou utiliser de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone. |
| Moyens d'extinction inappropriés | : Jet d'eau à grand débit |
| Produits de combustion dangereux | : Oxydes de carbone Oxydes d'azote (NOx) Composés halogénés |
| Information supplémentaire | : Procédure standard pour feux d'origine chimique. |

GalVan-Plus

| | | | |
|---------|-------------------|---|--------------------|
| Version | Date de révision: | Date de dernière parution: 2021-06-24 | Date d'impression: |
| 1.1 | 2021-11-17 | Date de la première version publiée: 2021-06-24 | 2021-11-18 |

Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.

Équipements de protection particuliers des pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.
Utiliser un équipement de protection individuelle.
L'inhalation de produits de décomposition peut entraîner des problèmes de santé.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence : Évacuer le personnel vers des endroits sûrs.
Utiliser un équipement de protection individuelle.
Assurer une ventilation adéquate.
Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation.
Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.

Précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas laisser entrer en contact avec le sol, les eaux de surface ou souterraines.
Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité.
Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage : Neutraliser à l'aide de solutions alcalines, de chaux ou d'ammoniaque.
Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un matériau absorbant non combustible, (p.e. sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et le mettre dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales / nationales (voir chapitre 13).

SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Conseils pour une manipulation sans danger : Ne pas utiliser dans des zones sans ventilation adéquate.
Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation.
En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.
Éviter le contact avec la peau et les yeux.
Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.
Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.
Se laver les mains et le visage avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit.
Éviter le contact avec les yeux, la bouche et la peau.
Éviter le contact avec la peau et les vêtements.
Ne pas ingérer.
Ne pas remballer.
Ne pas réutiliser des récipients vides.

GalVan-Plus

| | | | |
|---------|-------------------|---|--------------------|
| Version | Date de révision: | Date de dernière parution: 2021-06-24 | Date d'impression: |
| 1.1 | 2021-11-17 | Date de la première version publiée: 2021-06-24 | 2021-11-18 |

Ces instructions de sécurité s'appliquent aussi aux emballages vides qui peuvent contenir encore des résidus du produit.

Conserver le conteneur fermé lorsqu'il n'est pas utilisé.

- Conditions de stockage sûres :
- Conserver dans le conteneur d'origine.
 - Conserver le conteneur fermé lorsqu'il n'est pas utilisé.
 - Conserver dans un endroit frais à l'écart des bases.
 - Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé.
 - Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement.
 - Stocker en tenant compte des législations nationales spécifiques.
 - Conserver dans des conteneurs proprement étiquetés.
- Protéger du gel.

SECTION 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

Mesures d'ordre technique : Système efficace de ventilation par aspiration

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : Utiliser une protection respiratoire adéquate sauf en présence d'une ventilation locale par aspiration ou s'il est démontré que l'exposition est dans les limites préconisées par les directives d'exposition.

Filtre de type : Type A

Protection des mains

Matériel : Caoutchouc nitrile
Délai de rupture : > 10 min
Indice de protection : Classe 1

Remarques : Porter des gants de protection. Le temps de pénétration dépend, entre autres choses de la matière, de l'épaisseur et du type de gants et doit donc être mesuré dans chaque cas.

Protection des yeux : Lunettes de sécurité à protection intégrale

Mesures de protection : Le type d'équipement de protection doit être sélectionné en fonction de la concentration et de la quantité de la substance dangereuse au lieu de travail.
Choisir une protection corporelle en relation avec le type, la concentration et les quantités de substances dangereuses, et les spécificités du poste de travail.

GalVan-Plus

| | | | |
|----------------|---------------------------------|--|----------------------------------|
| Version 1.1 | Date de révision: 2021-11-17 | Date de dernière parution: 2021-06-24 Date de la première version publiée: 2021-06-24 | Date d'impression: 2021-11-18 |
|----------------|---------------------------------|--|----------------------------------|

Mesures d'hygiène : Se laver le visage, les mains et toute partie de la peau exposée soigneusement après manipulation.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect : liquide

Couleur : jaune, orange

Odeur : caractéristique

Seuil olfactif : Donnée non disponible

pH : 0.5 (20 °C)
Concentration: 100 %

Point/intervalle de fusion : Donnée non disponible

Point/intervalle d'ébullition : Donnée non disponible

Point d'éclair : Non applicable

Taux d'évaporation : Donnée non disponible

Inflammabilité (solide, gaz) : Non applicable

Inflammabilité (liquides) : Ne brûle pas

Auto-inflammation : Donnée non disponible

Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure : Donnée non disponible

Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure : Donnée non disponible

Pression de vapeur : 23 hPa (20 °C)

Densité de vapeur relative : Donnée non disponible

Densité relative : 1.052 (20 °C)

GalVan-Plus

| | | | |
|---------|-------------------|---|--------------------|
| Version | Date de révision: | Date de dernière parution: 2021-06-24 | Date d'impression: |
| 1.1 | 2021-11-17 | Date de la première version publiée: 2021-06-24 | 2021-11-18 |

| | |
|---------------------------------------|-----------------------------|
| | Substance de référence: Eau |
| | La valeur est calculée. |
| Masse volumique apparente | : Donnée non disponible |
| Solubilité(s) | |
| Hydrosolubilité | : soluble |
| Solubilité dans d'autres solvants | : Donnée non disponible |
| Coefficient de partage: n-octanol/eau | : Donnée non disponible |
| Température d'auto-inflammabilité | : Donnée non disponible |
| Température de décomposition | : Donnée non disponible |
| Viscosité | |
| Viscosité, dynamique | : Donnée non disponible |
| Viscosité, cinématique | : Non applicable |
| Propriétés explosives | : Non explosif |
| Propriétés comburantes | : Donnée non disponible |
| Point de sublimation | : Donnée non disponible |

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

| | |
|--------------------------------------|---|
| Réactivité | : Pas de dangers particuliers à signaler. |
| Stabilité chimique | : Stable dans des conditions normales. |
| Possibilité de réactions dangereuses | : Réaction exothermique avec les alcalis. Dégage de l'hydrogène en présence de métaux. |
| Conditions à éviter | : Pas de conditions à remarquer spécialement. |
| Matières incompatibles | : Bases Métaux |
| Produits de décomposition dangereux | : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions. |

GalVan-Plus

| | | | |
|---------|-------------------|---|--------------------|
| Version | Date de révision: | Date de dernière parution: 2021-06-24 | Date d'impression: |
| 1.1 | 2021-11-17 | Date de la première version publiée: 2021-06-24 | 2021-11-18 |

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

Produit:

Toxicité aiguë par voie orale : Remarques: Ces informations ne sont pas disponibles.

Toxicité aiguë par inhalation : Symptômes: L'inhalation peut provoquer les symptômes suivants:, Irritation locale, Troubles respiratoires

Remarques: Irritant pour les voies respiratoires.

Toxicité aiguë par voie cutanée : Remarques: Ces informations ne sont pas disponibles.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Produit:

Résultat : Irritant léger pour la peau

Composants:

Chlorhydrate d'urée:

Résultat : Provoque de graves brûlures.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Produit:

Remarques : Risque de lésions oculaires graves.

Composants:

Chlorhydrate d'urée:

Résultat : Corrosif

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Produit:

Remarques : Ces informations ne sont pas disponibles.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Produit:

Génotoxicité in vitro : Remarques: Donnée non disponible

Génotoxicité in vivo : Remarques: Donnée non disponible

GalVan-Plus

| | | | |
|---------|-------------------|---|--------------------|
| Version | Date de révision: | Date de dernière parution: 2021-06-24 | Date d'impression: |
| 1.1 | 2021-11-17 | Date de la première version publiée: 2021-06-24 | 2021-11-18 |

Cancérogénicité

Produit:

Remarques : Donnée non disponible

Toxicité pour la reproduction

Produit:

Effets sur la fertilité : Remarques: Donnée non disponible

Incidences sur le développement du fœtus : Remarques: Donnée non disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Composants:

Chlorhydrate d'urée:

Evaluation : Peut irriter les voies respiratoires.

Toxicité à dose répétée

Produit:

Remarques : Ces informations ne sont pas disponibles.

Toxicité par aspiration

Produit:

Ces informations ne sont pas disponibles.

Information supplémentaire

Produit:

Remarques : L'information fournie est basée sur les données des composants et de la toxicologie de produits similaires.

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Produit:

Toxicité pour les poissons : Remarques: Donnée non disponible

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : Remarques: Donnée non disponible

GalVan-Plus

| | | | |
|---------|-------------------|---|--------------------|
| Version | Date de révision: | Date de dernière parution: 2021-06-24 | Date d'impression: |
| 1.1 | 2021-11-17 | Date de la première version publiée: 2021-06-24 | 2021-11-18 |

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : Remarques: Donnée non disponible

Toxicité pour les microorganismes : Remarques: Donnée non disponible

Persistence et dégradabilité

Produit:

Biodégradabilité : Remarques: Donnée non disponible

Élimination physico-chimique : Remarques: Donnée non disponible

Composants:

Chlorhydrate d'urée:

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.

Potentiel de bioaccumulation

Produit:

Bioaccumulation : Remarques: Ce mélange ne contient aucune substance considérée comme persistante, bioaccumulable et toxique (PBT). Ce mélange ne contient aucune substance considérée comme étant particulièrement persistante ou particulièrement bio-accumulable (vPvB).

Mobilité dans le sol

Produit:

Mobilité : Remarques: Donnée non disponible

Répartition entre les compartiments environnementaux : Remarques: Donnée non disponible

Autres effets néfastes

Produit:

Information écologique supplémentaire : Pas d'information écologique disponible.

SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination

Déchets de résidus : Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol. ne pas éliminer avec les ordures ménagères. Éliminer les déchets dangereux en conformité avec les réglementations locales et nationales.

GalVan-Plus

| | | | |
|---------|-------------------|---|--------------------|
| Version | Date de révision: | Date de dernière parution: 2021-06-24 | Date d'impression: |
| 1.1 | 2021-11-17 | Date de la première version publiée: 2021-06-24 | 2021-11-18 |

Emballages contaminés : Les emballages qui ne sont pas convenablement vidés doivent être éliminés comme ayant été utilisés.
Éliminer les déchets de produits ou les conteneurs usagés conformément à la réglementation locale.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Réglementations internationales

UNRTDG

Numéro ONU : UN 1760
Nom d'expédition des Nations unies : LIQUIDE CORROSIF, N.S.A.
(Urea monohydrochloride)
Classe : 8
Groupe d'emballage : III
Étiquettes : 8

IATA-DGR

UN/ID No. : UN 1760
Nom d'expédition des Nations unies : Corrosive liquid, n.o.s.
(Urea monohydrochloride)
Classe : 8
Groupe d'emballage : III
Étiquettes : Corrosive
Instructions de conditionnement (avion cargo) : 856
Instructions de conditionnement (avion de ligne) : 852

Code IMDG

Numéro ONU : UN 1760
Nom d'expédition des Nations unies : CORROSIVE LIQUID, N.O.S.
(Urea monohydrochloride)
Classe : 8
Groupe d'emballage : III
Étiquettes : 8
EmS Code : F-A, S-B
Polluant marin : non

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

Réglementation nationale

TDG

Numéro ONU : UN 1760
Nom d'expédition des Nations unies : LIQUIDE CORROSIF, N.S.A.
(Urea monohydrochloride)

GalVan-Plus

| | | | |
|---------|-------------------|---|--------------------|
| Version | Date de révision: | Date de dernière parution: 2021-06-24 | Date d'impression: |
| 1.1 | 2021-11-17 | Date de la première version publiée: 2021-06-24 | 2021-11-18 |

| | | |
|--------------------|---|-----|
| Classe | : | 8 |
| Groupe d'emballage | : | III |
| Étiquettes | : | 8 |
| Code ERG | : | 154 |
| Polluant marin | : | non |

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

La(Les) classification(s) de transport fournie(s) ici servent uniquement à des fins d'information et est(sont) basé(e)s sur les propriétés des matières non emballées, tel que décrit dans la fiche des caractéristiques de sécurité. Les classifications de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles des emballages et les variations dans les réglementations régionales ou nationales.

SECTION 15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

NPRI Composants : méthanol

Listes canadiennes

Aucune substance n'est soumise à une déclaration de nouvelle activité significative.

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Texte complet pour autres abréviations

AIIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ANTT - Agence nationale pour le transport par terre du Brésil; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; ERG - Guide d'intervention d'urgence; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; Nch - Norme chilienne; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NOM - Norme Officielle mexicaine; NTP - Programme de toxicologie national; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Re-

GalVan-Plus

| | | | |
|---------|-------------------|---|--------------------|
| Version | Date de révision: | Date de dernière parution: 2021-06-24 | Date d'impression: |
| 1.1 | 2021-11-17 | Date de la première version publiée: 2021-06-24 | 2021-11-18 |

lations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TDG - Transport des marchandises dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; UNRTDG - Recommandations des Nations Unies relatives au transport des marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable; WHMIS - Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

Date de révision : 2021-11-17

La présente fiche de données de sécurité s'applique uniquement à des produits contenus dans des emballages et portant des étiquetages d'origine. Les informations qu'elle contient ne peuvent être reproduites ou modifiées sans notre consentement écrit explicite. Toute transmission de ce document est uniquement autorisée dans l'étendue prévue par la loi. Une diffusion plus large, en particulier une diffusion publique de nos fiches de données de sécurité (par exemple, sous forme de téléchargement sur Internet) n'est pas autorisée sans notre consentement écrit explicite. Conformément aux prescriptions légales, nous mettons à la disposition de ses clients nos fiches de données de sécurité modifiées. Il relève de la responsabilité du client de transmettre des fiches de données de sécurité et d'éventuelles modifications qui y ont été apportées à ses propres clients, collaborateurs et autres utilisateurs du produit, la transmission s'effectuant conformément aux prescriptions légales. Nous n'assumons aucune garantie pour le caractère actuel des fiches de données de sécurité que des utilisateurs se voient remettre par des tiers. L'ensemble des informations et des instructions contenues dans la fiche de données de sécurité a été établi selon les meilleures connaissances et se base sur les informations existantes qui sont à notre disposition le jour de la publication. Les indications se destinent à décrire le produit en termes de mesures de sécurité nécessaires ; elles ne constituent pas une garantie pour l'existence de caractéristiques ou elles ne garantissent pas le caractère adéquat du produit dans le cas particulier pas plus qu'elles n'établissent pas un rapport de droit contractuel. L'existence d'une fiche de données de sécurité pour une juridiction particulière ne signifie pas nécessairement que l'importation ou l'utilisation dans cette juridiction est légalement autorisée. Si vous avez des questions, veuillez vous adresser à votre interlocuteur commercial compétent ou au partenaire commercial agréé.